

Direction Finances et Contrôle de GestionService Contrôle de Gestion

Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal de la Ville de Montpellier n° 2013 / 54

Séance publique du lundi 4 février 2013

Accusé de réception – Ministère de l'intérieur 034-213401722-20130204-0000061123-DE

Acte Certifié exécutoire

Envoi Préfecture : 06/02/2013 Réception en Préfecture : 06/02/2013

Convoqué le mardi 29 janvier 2013, le Conseil Municipal de la Ville de Montpellier s'est réuni en mairie, Salle du Conseil Municipal, le lundi 4 février 2013 à 18H00, sous la présidence de Madame le Maire, Hélène Mandroux

Présents:

Brahim ABBOU, Frédéric ARAGON, Michel ASLANIAN, Marie-Josée AUGE-CAUMON, Annie BENEZECH, Amina BENOUARGHA-JAFFIOL., Nicole BIGAS, Sophie BONIFACE-PASCAL, Christian BOUILLE, Agnès BOYER, Tatiana CAPUOZZI-BOUALAM, Marlène CASTRE, Josette CLAVERIE, Magalie COUVERT, Perla DANAN, Michael DELAFOSSE, Audrey DE LA GRANGE, Jacques DOMERGUE, Marc DUFOUR, Christian DUMONT Christian DUPRAZ, Sarah EL ATMANI, Serge FLEURENCE, Christiane FOURTEAU, Jean-Louis GELY, Catherine LABROUSSE, Max LEVITA, Anne-Rose LE VAN, Mustapha MAJDOUL Hélène MANDROUX, Hervé MARTIN, Jacques MARTIN, Nadia MIRAOUI, Christophe MORALES, Michel PASSET, Louis POUGET, Françoise PRUNIER, Hélène QVISTGAARD, Jean-Louis ROUMEGAS, Philippe SAUREL, Régine SOUCHE, Robert SUBRA, Cédric SUDRES, Philippe THINES, Jacques TOUCHON, Claudine TROADEC-ROBERT, Frédéric TSITSONIS, Francis VIGUIE, Alain ZYLBERMAN.

Absents ayant voté par procuration en application de l'article L 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales :

Eva BECCARIA, Nancy CANAUD, Gabrielle DELONCLE, Fanny DOMBRE-COSTE, Gérard LANNELONGUE, Richard MAILHE, Patrick VIGNAL.

Absents:

Stéphanie BLANPIED, Laure FARGIER, Arnaud JULIEN, Stéphane MELLA, Martine PETITOUT

Attributions de subventions Exercice 2013

Max LEVITA rapporte:

Le dynamisme de la vie associative est un moteur essentiel du vivre ensemble à Montpellier. Chaque année la Ville soutient l'action de nombreuses structures qui participent à l'attractivité et à l'animation de notre territoire.

Ces initiatives citoyennes concrétisent les valeurs du partage, de la rencontre et du don.

Pour aider les associations et les partenaires à mener à bien leurs activités et leurs projets, il y a lieu de leur allouer une subvention suivant les tableaux ci-dessous.

Ces attributions de subventions sont assorties d'engagements définies par la réglementation en vigueur et par les documents suivant qui garantissent la bonne utilisation des deniers publics, ainsi:

- Les structures bénéficiaires d'une subvention inférieure ou égale à 3 000 € trasmettront, par mesure de simplification administrative, une lettre d'engagement dont le modèle est annexé à la présente délibération;
- Les structures bénéficiaires d'une subvention supérieure à 3 000 € s'engageront sur la base d'une convention avec la Ville. Trois modèles de conventions (selon le type de subvention: fonctionnement, projet ou équipement) sont annexés à la présente deliberation.

Les subventions se répartissent en trois catégories:

- Subvention de fonctionnement (F) pour la gestion des activités courantes de l'association;
- Subvention pour un projet (P) pour les frais liés à une manifestation, un tournoi, une conférence, une exposition...
- Subvention pour un investissement pour la réalisation de travaux, l'acquisition d'un véhicule ou du gros matériel (I).

Les sommes allouées sont inscrites au budget de la Ville au titre de 2013 et se répartissent comme suit:

Attributions de subventions dans le cadre de la qualité de l'espace public :

CODE	STRUCTURE	Nature	Montant
5417	ASSOCIATION DU SALON DES METIERS ET DES PROFESSIONNELS DE L'ECOLOGIE	Р	500€
4612	ASSOCIATION DES PARCS ET JARDINS	F	500€
5699	ASSOCIATION FRANCAISE DES JEUNES CHERCHEURS EN ECOLOGIE CHIMIQUE	Р	500€
1261	ATELIER PERMANENT D'INITIATION A L'ENVIRONNEMENT URBAIN	F	2 000 €
5667	LE VOILE DE NEPTUNE	Р	500 €
262	LES ECOLOGISTES DE L'EUZIERE	Р	1 000 €
2344	MAYANE ASSOCIATION	Р	500 €
1457	MOSSON COULEE VERTE	F	3 000 €
5375	SEMILLA, LES JARDINIERS PLANETAIRES	F	500€
3910	TELA BOTANICA	Р	1 000 €
344	TERRE NOURRICIERE	Р	3 000 €
3620	UNIVERSITE MONTPELLIER I	Р	1 500 €
		Total	14 500 €

Les crédits seront prélevés sur la ligne 2375, nature 6574, chapitre 928.

• Attributions de subventions dans le cadre de l'action internationale et jumelages :

CODE	STRUCTURE	Nature	Montant
3	UNICEF	F	700 €
400	AMITIES RUSSES ET AVEC LES PEUPLES DE L'EX URSS	Р	400 €
420	MOUVEMENT CONTRE LE RACISME ET POUR L'AMITIE ENTRE LES PEUPLES	F	300 €
425	FRANCE ALGERIE MEDITERRANEE	Р	300 €
425	FRANCE ALGERIE MEDITERRANEE	Р	500 €
425	FRANCE ALGERIE MEDITERRANEE	Р	300 €
456	MAISON DES TIERS MONDES SOLIDARITE INTERNATIONALE	Р	1 400 €
456	MAISON DES TIERS MONDES SOLIDARITE INTERNATIONALE	Р	700 €
456	MAISON DES TIERS MONDES SOLIDARITE INTERNATIONALE	F	8 500 €
548	EURO-GRECE France	F	1 000 €
630	AMITIE FRANCO-MALGACHE - FIHAVANANA	F	300 €
909	LES DANSEUSES DU SINAI	Р	300 €
931	SAINT-MARTIN GAZELEC MONTPELLIER	Р	3 000 €
1005	ARTISANS DU MONDE	F	200 €

1073	FRANCE-ISRAEL - ALLIANCE GENERAL KOENIG	F	500€
1396	MAISON DE HEIDELBERG	F	15 000 €
1397	MAISON DE L'EUROPE DE MONTPELLIER	F	20 000 €
1608	AMITIES FRANCO-COLOMBIENNES DE MONTPELLIER	Р	200 €
1608	AMITIES FRANCO-COLOMBIENNES DE MONTPELLIER	Р	300 €
1608	AMITIES FRANCO-COLOMBIENNES DE MONTPELLIER	Р	300 €
1710	AMICALE ARMENIENNE DE MONTPELLIER ET SA REGION	F	300 €
1847	CENTRE DE DOCUMENTATION TIERS-MONDE	F	2 700 €
2060	ASSOCIATION DES ALGERIENS DU LANGUEDOC-ROUSSILLON	Р	200 €
2060	ASSOCIATION DES ALGERIENS DU LANGUEDOC-ROUSSILLON	Р	200 €
2377	CONNAISSANCE DE LA CHINE	F	300€
2984	COUP DE SOLEIL LANGUEDOC-ROUSSILLON ASSOCIATION CULTURELLE FRANCE MAGHREB	Р	500 €
3342	MONTPELLIER HERAULT QUEBEC	Р	500€
3746	ASSOCIATION UNI'SONS	Р	500€
3756	LES AMIS DE LA BULGARIE	Р	200 €
3873	SERVICE DES TRADUCTEURS D'URGENCE	F	2 500 €
3976	MAISON DE MONTPELLIER A CHENGDU	F	100 000 €
4355	AMITIE FRANCO-VIETNAMIENNE COMITE HERAULT	Р	300 €
4763	MONTPELLIER CUBA SOLIDARITE	F	300€
4763	MONTPELLIER CUBA SOLIDARITE	Р	500€
4816	I DILETTANTI	F	300€
4826	ASSOCIATION COLONIA ESPAGNOLA DE MONTPELLIER	F	300€
4947	ASSOCIATION B'NAI BRITH	Р	200€
4947	ASSOCIATION B'NAI BRITH	Р	200€
5072	ASSOCIATION DE GESTION DE LA MAISON DE MONTPELLIER A HEIDELBERG	F	50 000 €
5311	HOLDUB COLLECTIF	Р	300€
5312	ASSOCIATION DES JOYEUX TROUBADOURS	Р	500€
5392	MOUVEMENT EUROPEEN DE FRANCE-SECTION HERAULT	Р	700€
5634	BRASIL LIEN	Р	700€
5677	LES AMIS DE MONTPELLIER BETHLEEM	F	500€
5686	RESEAU D 'AFFAIRES FRANCO-ALLEMAND DU LANGUEDOC ROUSSILON	Р	200€
		Total	217 100 €

Les crédits seront prélevés sur la ligne 1350, nature 6574, chapitre 920.

• Attributions de subventions dans le cadre de la santé :

CODE	STRUCTURE	Nature	Montant
132	AMIS DE LA BIBLIOTHEQUE DES HOPITAUX DE MONTPELLIER	F	800€
155	INTERVALLE - JALMALV MONTPELLIER	F	3 000 €
164	AMICALE LANGUEDOC ROUSSILLON DES INSUFFISANTS RESPIRATOIRES	F	1 000 €
233	MOUVEMENT AUTONOMIE VIEILLISSEMENT MA VIE	Р	2 500 €
578	AVENIR SANTE	F	3 000 €
657	LA CORDEE	F	2 500 €
674	SOS AMITIES MONTPELLIER LANGUEDOC	F	1 300 €
681	AFD 34 ASSOCIATION DES DIABETIQUES DE L'HERAULT	F	3 000 €
720	LIGUE CONTRE LE CANCER COMITE DE L'HERAULT	F	2 000 €
723	JALMAV CRERSI	F	3 000 €
1020	PATCHENCO	Р	500€
1024	CHEMINS DES ALLIANCES	F	300€
1425	RIRE CLOWNS POUR ENFANTS HOSPITALISES	F	3 000 €
1480	INFO DON 34	F	700 €
1734	MUSIKA	F	1 000 €
1763	SOS RETINITE FRANCE	F	2 000 €
1945	PHARMACIE HUMANITAIRE INTERNATIONALE HERAULT	F	4 500 €
1948	FRANCE ALZHEIMER HERAULT	F	1 000 €
1956	COMITE FEMININ 34	F	1 500 €
2021	ASSOCIATION DES FAMILLES DE TRAUMATISES CRANIENS LR	F	1 500 €
2575	ECOLE DES PARENTS ET DES EDUCATEURS DE L'HERAULT	Р	3 000 €
2776	DECLIC FAMILLES ET TOXICOMANIES	F	8 000 €
2814	OPERES DU COEUR ET MALADES CARDIAQUES	F	1 500 €
2874	REDUIRE LES RISQUES	F	4 000 €
2882	ETINCELLE LANGUEDOC-ROUSSILLON	Р	3 000 €
3254	SANTE ET SOLIDARITE	F	2 500 €
3317	SPHERES SOINS PALLIATIFS HOPITAL ET RESEAUX EXTERNES DE SANTE	F	3 000 €
3527	GROUPE DES APHASIQUES DE MONTPELLIER ET DE L'HERAULT	F	500€
		•	

3794	PREVENTION ET SOIN DES ADDICTIONS (BRANCHE DE PEPA SOS DROGUE)	F	1 500 €
3864	ALCOOL ASSISTANCE LA CROIX D'OR DE L'HERAULT	F	1 000 €
4200	ASSOCIATION ENVIE	F	5 000 €
4207	ALCOOL ET LES PROCHES	F	500€
4452	ASSOCIATION POUR LE DEVELOPPEMENT DES SOINS PALLIATIFS	F	1 000 €
4903	ASSOCIATION DE CARDIOLOGIE DU LANGUEDOC-ROUSSILLON	F	1 000 €
5514	SOUTIEN LAIT	F	1 200 €
5520	ASSOCIATION DE PREVENTION EN ORTHOPHONIE DE L HERAULT	Р	800 €
5538	LA SANTE DE LA FAMILLE	F	500 €
5627	ASSOCIATION TOM	Р	2 500 €
578	AVENIR SANTE	Р	12 000 €
1425	RIRE CLOWNS POUR ENFANTS HOSPITALISES	Р	457 €
		Total	91 057 €

Les crédits seront prélevés sur la ligne 17563, chapitre 6574, chapitre 925.

• Attributions de subventions dans le cadre de l'économie des ressources et du patrimoine :

CODE	STRUCTURE	Nature	Montant
3230	MAISON DE L'ARCHITECTURE DU LANGUEDOC ROUSSILLON	F	1 500 €
3230	MAISON DE L'ARCHITECTURE DU LANGUEDOC ROUSSILLON	Р	3 000 €
4254	PATRIMOINE ET ARCHITECTURE	F	1 200 €
		Total	5 700 €

Les crédits seront prélevés sur la ligne 988, nature 6574, chapitre 920.

• Attributions de subventions dans le cadre la vie associative :

CODE	STRUCTURE	Nature	Montant
13	FRANCE BENEVOLAT MONTPELLIER HERAULT	F	1 550 €
38	RADIO AVIVA 88 FM	Р	500 €
76	COMITE DE QUARTIER SAINT ROCH ET ECUSSON	F	500€
92	AMICALE DES RETRAITES LOU CLAPAS	F	300€
121	MAJORETTES IMPERIALES DE MONTPELLIER	F	3 000 €
122	MAJORETTES DE MONTPELLIER DITES MAJOR'S GIRLS	F	3 000 €
182	LA GARRIGA LENGADOCIANA	F	2 150 €
219	COMITE DE QUARTIER DES HAUTS DE MASSANE	F	500€

283	COMITE PROSPECTIVES ET CONCERTATIONS DU MILLENAIRE ET DES QUARTIERS EST	F	500 €
296	JASMIN D'ORIENT	F	800€
296	JASMIN D'ORIENT	Р	700 €
317	COMITE DE QUARTIER TASTAVIN-LEMASSON-MAS DREVON-MARQUEROSE	F	500€
317	COMITE DE QUARTIER TASTAVIN-LEMASSON-MAS DREVON-MARQUEROSE	Р	700 €
322	COMITE DE QUARTIER DE CELLENEUVE	F	500€
322	COMITE DE QUARTIER DE CELLENEUVE	Р	700 €
325	COMITE DE QUARTIER DE LA CHAMBERTE	F	500€
325	COMITE DE QUARTIER DE LA CHAMBERTE	Р	700 €
343	PLAYM'HERAULT	Р	500€
361	AMICALE DES LOZERIENS DE MONTPELLIER	F	500€
368	AMICALE DES CORSES DE MONTPELLIER	F	1 000 €
388	ASSOCIATION SPORTIVE ET CULTURELLE CROIX D'ARGENT MONTPELLIER	F	500€
396	COMITE DE QUARTIER POMPIGNANE - LES AUBES	F	500€
424	MOUVEMENT POUR UNE ALTERNATIVE NON-VIOLENTE	F	500€
434	MOUVEMENT UNIFIE DES RAPATRIES	F	1 200 €
474	ASSOCIATION LA GERBE	F	13 000 €
509	ASSOCIATION DES DEPORTES, INTERNES, RESISTANTS ET PATRIOTES	F	500€
515	AVF MONTPELLIER (ACCUEIL DES VILLES FRANCAISES MONTPELLIER)	F	1 500 €
948	COMITE DE QUARTIER ROCAMBALE OUEST	F	500€
1014	ORANIE 83	F	1 200 €
1029	CENTRE 665	F	12 250 €
1248	ASSOCIATION DES RESIDENTS D'ANTIGONE - ADRA	Р	300 €
1248	ASSOCIATION DES RESIDENTS D'ANTIGONE - ADRA	F	500€
1340	COMITE DE QUARTIER DES CEVENNES ET ENVIRONS	F	500€
1340	COMITE DE QUARTIER DES CEVENNES ET ENVIRONS	Р	700 €
1430	CENTRE D'ANIMATION CULTURELLE DU QUARTIER SAINT FRANCOIS	F	500€
1453	AMICALE HERAULTAISE DES ENFANTS DE BONE ET DE CONSTANTINE	F	1 200 €
1530	CLUB DE LA PRESSE MONTPELLIER LANGUEDOC ROUSSILLON	F	20 000 €
1554	COMITE DE QUARTIER AIGUELONGUE ET JUSTICE EN CHOEUR	F	465€
1554	COMITE DE QUARTIER AIGUELONGUE ET JUSTICE EN CHOEUR	Р	700 €
1671	COMITE DES FETES DE LA VILLE DE MONTPELLIER	F	1 500 €

1687	CROIX D'ARGENT PLUS	F	500€
1772	ALGER CLUB LES ENFANTS LES AMIS	F	1 200 €
1780	COMITE DE QUARTIER LES AIGUERELLES LA RAUZE	Р	500€
1780	COMITE DE QUARTIER LES AIGUERELLES LA RAUZE	F	500€
1894	AMICALE DES ANCIENS DU MAROC EN LANGUEDOC	F	1 200 €
1902	ASSOCIATION DU NOUVEAU SAINTE-ANNE	F	1 500 €
1907	ASSOCIATION CULTURELLE JUDEO MUSULMANE DU LANGUEDOC ROUSSILLON	F	300€
1984	COMITE ENVIRONNEMENT URBAIN EQUIPEMENT NATURE - CEVEN	F	500€
1984	COMITE ENVIRONNEMENT URBAIN EQUIPEMENT NATURE - CEVEN	Р	400€
2011	COMITE DE QUARTIER CROIX D'ARGENT-SABINES	F	500€
2013	LA PENA DEI CLAPAS	F	3 000 €
2301	AMICALE BELABBESIENNE D'AIDE ET SOLIDARITE	F	600€
2698	AMICALE FRANCAIS D'OUTRE-MER ET LEURS AMIS	F	1 200 €
2706	AMICALE DES LOCATAIRES DU PAS-DU-LOUP	F	400€
2796	COMITE DE QUARTIER PASQUIER - DON BOSCO	F	500€
2957	LA BARONNIE DE CARAVETES	F	2 000 €
3160	ASSOCIATION DES QUARTIERS DES MARELS II, PERGOLA, AIGUELONGUE	Р	400€
3160	ASSOCIATION DES QUARTIERS DES MARELS II, PERGOLA, AIGUELONGUE	F	500€
3174	PROJET AVENIR HARKIS FRANCAIS MUSULMANS	Р	1 000 €
3174	PROJET AVENIR HARKIS FRANCAIS MUSULMANS	F	1 000 €
3324	CERCLE DES ANCIENS DE L'ETOILE BLEUE DE MONTPELLIER	F	400€
3440	COMITE DE QUARTIER DE TOURNEZY	Р	250€
3440	COMITE DE QUARTIER DE TOURNEZY	F	500€
3632	CERCLE CULTUREL AMIS DE MALTE DU LR ET AMICALE ANCIENS DE TUNISIE	F	1 200 €
3679	BOUT'ENTRAIN	Р	700 €
3679	BOUT'ENTRAIN	F	500€
3680	COMITE DE QUARTIER MION ASSOCIATION	F	500€
3791	ASSOCIATION A L'ECOUTE SAINT MARTIN PRES D'ARENES	F	500€
3940	MARE NOSTRUM	F	500€
3940	MARE NOSTRUM	Р	700 €
3943	PASSE PIERRES	F	500€
4038	CLUB PYRAMIDE PHILAE 34	F	300 €

4203	OPIFAC	F	500€
4234	COMITE DE QUARTIER RICHTER	F	500€
4234	COMITE DE QUARTIER RICHTER	Р	200 €
4234	COMITE DE QUARTIER RICHTER	Р	350 €
4250	COMITE DE QUARTIER SAINT CLEMENT	F	500 €
4250	COMITE DE QUARTIER SAINT CLEMENT	Р	700 €
4339	ASSOCIATION DE QUARTIER PUECH VILLA LES BASTIDES	F	500 €
4535	BIEN VIVRE AU COURREAU ET AU PLAN CABANES	F	500 €
4535	BIEN VIVRE AU COURREAU ET AU PLAN CABANES	Р	700 €
4594	LES AMOUREUX DE CANDOLLE	F	500 €
4594	LES AMOUREUX DE CANDOLLE	Р	700 €
4605	COMITE DE QUARTIER CLERONDEGAMBE	F	500€
4737	CLUB QUESTION POUR UN CHAMPION MONTPELLIER	Р	300 €
4747	ANIMATION ET VIE DES AUBES	Р	700 €
4747	ANIMATION ET VIE DES AUBES	F	500€
4802	ARCEAUX VIE ACTIVE	F	500€
4802	ARCEAUX VIE ACTIVE	Р	700 €
4840	ADEQV QUARTIERS PETIT BARD PERGOLA	F	500€
4906	GIPSY CATALANS GELY FIGUEROLLES	F	2 500 €
5124	HOMEOPATHIE POUR TOUS	F	250 €
5182	ASSO DES RIVERAINS DE LA RUE DE FONTCOUVERTE ET RUES ADJACENTES	F	500€
5311	HOLDUB COLLECTIF	F	500€
5372	COMITE DE QUARTIER PORT MARIANNE SUD	F	500€
5460	COLLECTIF DE COORDINATION DES COMITES DE QUARTIER DE MPL	F	500€
5463	BAGAT'ELLES COMITE DE QUARTIER BAGATELLE	Р	700 €
5463	BAGAT'ELLES COMITE DE QUARTIER BAGATELLE	F	500€
		Total	116 665 €

Les crédits seront prélevés sur la ligne 1260, nature 6574, chapitre 920.

• Attributions de subventions dans le cadre des finances :

CODE	STRUCTURE	Nature	Montant
232	UNION LOCALE CFTC DE MONTPELLIER ET ENVIRONS	F	450 €

237	UNION LOCALE CGT	F	4 700 €
240	CFDT UNION LOCALE	F	4 700 €
248	ASSOCIATION FORCE OUVRIERE CONSOMMATEURS - AFOC	F	1 100 €
392	UNSA EDUCATION 34 - FEN 34	F	2 800 €
756	AMICALE DES RETRAITES MUNICIPAUX	F	3 500 €
1273	UNITE POLICE SNPT	F	850€
1302	UNION LOCALE CFE-CGC DE MONTPELLIER	F	1 400 €
2797	FEDERATION SYNDICALE UNITAIRE	F	2 800 €
4914	UNION SYNDICALE SOLIDAIRES 34	F	2 800 €
		Total	25 100 €

Les crédits seront prélevés sur la ligne 18891, nature 6574, chapitre 920.

• Attributions de subventions dans le cadre du droit au logement :

CODE	STRUCTURE	Nature	Montant
244	CONSOMMATION LOGEMENT CADRE DE VIE DE MONTPELLIER CLCV	F	7 300 €
1139	CONFEDERATION NATIONALE DU LOGEMENT FEDERATION DE L'HERAULT	F	2 100 €
3259	CONCORDA LOGIS	F	33 000 €
3328	ADIL DE L'HERAULT	F	36 000 €
4151	HABITAT ET HUMANISME HERAULT	F	2 000 €
4900	ASSOCIATION NATIONALE COMPAGNONS BATISSEURS ETS LR	Р	9 000 €
4904	HABITER ENFIN	F	800 €
4908	FACE HERAULT	Р	1 900 €
		Total	92 100 €

Les crédits seront prélevés sur la ligne 16191, nature 6574, chapitre 928.

• Attributions de subventions dans le cadre du sport solidaire :

CODE	STRUCTURE	Nature	Montant
72	CROIX D'ARGENT BASKET	F	13 000 €
102	FOOTBALL CLUB PETIT BARD	F	38 000 €
278	MONTPELLIER ARC CLUB	F	4 000 €
914	ASLJ MONTPELLIER CROIX D'ARGENT VOLLEY BEACH VOLLEY	F	20 000 €
926	MUC OMNISPORTS	F	44 000 €
931	SAINT-MARTIN GAZELEC MONTPELLIER	Р	9 000 €

		Total	377 600 €
5565	ASSOCIATION CULTURELLE ET SPORTIVE MONTPELLIER OUTRE MER	F	500€
5381	FC LE LAGON DE MAYOTTE	F	500€
5223	MONTPELLIER AGGLO ATHLETIC MEDITERRANEE	F	50 000 €
5187	CARREFOUR DES CIVILISATIONS	F	4 700 €
4913	ASSOCIATION SPORTIVE ATLAS PAILLADE	F	15 000 €
4875	ASSOCIATION SPORTIVE DE CELLENEUVE	F	4 000 €
4870	CLUB SPORTIF DES SOURDS DE MONTPELLIER ET DE L'HERAULT	F	1 500 €
4806	ASSOCIATION SPORTIVE ET CULTURELLE PAILLADE MERCURE	F	4 000 €
4176	MONTPELLIER NATATION SYNCHRONISEE	F	3 000 €
4012	MONTPELLIER AGGLOMERATION FUTSAL	F	6 000 €
3933	MONTPELLIER ROLLER HOCKEY CLUB	F	5 500 €
3659	MONTPELLIER AGGLOMERATION TAEKWONDO DRAGONS TEAM	F	4 500 €
3568	MONTPELLIER BASKET MOSSON	F	7 000 €
3534	UNION MONTPELLIERAINE POUR LE DEVELOPPEMENT DU SPORT ET DE LA CULTURE	F	2 900 €
2608	RACING-CLUB LEMASSON MONTPELLIER	F	9 000 €
2260	MONTPELLIER CLUB HANDISPORT	F	10 000 €
2139	ASPTT MONTPELLIER	F	35 000 €
2004	ASSOCIATION JEUNES PHOBOS ET PAILLADE NORD	F	1 500 €
1541	MONTPELLIER TENNIS DE TABLE	F	15 000 €
1420	STADE LUNARET NORD MONTPELLIER	F	8 000 €
1309	POMPIGNANE SPORT ET CULTURE	F	4 000 €
1230	ASSOCIATION SPORTIVE DES BEAUX-ARTS MONTPELLIER OMNISPORTS	F	14 000 €
1225	MONTPELLIER PETIT BARD FUTSAL	F	12 000 €
1187	ARCEAUX MONTPELLIER	F	12 000 €
963	CEP MONTPELLIER GYM	F	11 000 €
931	SAINT-MARTIN GAZELEC MONTPELLIER	F	9 000 €

Les crédits seront prélevés sur la ligne 1776, nature 6574, chapitre 924.

• <u>Attributions de subventions dans le cadre de la jeunesse et ville étudiante :</u>

CODE	STRUCTURE	Nature	Montant
195	ECLAIREUSES ECLAIREURS UNIONISTES DE FRANCE	F	1 200 €

290	ARGOS	Р	2 500 €
586	UEAM UNEF	F	5 800 €
625	ECLAIREURS ET ECLAIREUSES DE FRANCE	F	2 800 €
633	SCOUTS ET GUIDES DE FRANCE	F	2 900 €
1153	ADAGES DEVELOPPEMENT JEUNESSE ET LOCAL	F	1 000 €
3675	ESSOR SAVOIRS ET PARTAGE	F	4 300 €
4488	MONTPELLIER CONTRE LA VIOLENCE	F	1 000 €
4863	SCOUTS ET GUIDES DE FRANCE - GROUPE STE BERNADETTE	F	900 €
4867	SOS JEUNES	Р	1 500 €
4867	SOS JEUNES	F	9 800 €
5210	GROUPEMENT DE COOPERATION SOCIALE ET MEDICO SOCIALE MAISON DES ADOLESCENTS DE L'HERAULT 34	F	30 000 €
5288	ASSOCIATION DES CITOYENS MEDITERRANEENS POUR L'ECHANGE ET LE DEVELOPPEMENT	F	1 500 €
		Total	65 200 €

Les crédits seront prélevés sur la ligne 1937, nature 6574, chapitre 924.

• Attributions de subventions dans le cadre de l'égalité des droits et des devoirs :

CODE	STRUCTURE	Nature	Montant
419	LIGUE INTERNATIONALE CONTRE LE RACISME ET L'ANTISEMITISME	F	5 000 €
514	LIGUE DES DROITS DE L'HOMME ET DU CITOYEN	F	1 500 €
661	ASSO DEPARTEMENTALE D'INFORMATION ET D'AIDE AUX VICTIMES	F	10 000 €
1150	CIMADE - SERVICE OECUMENIQUE D'ENTRAIDE	F	4 000 €
1253	ASSOCIATION PREVENTION ROUTIERE	F	1 600 €
1253	ASSOCIATION PREVENTION ROUTIERE	Р	200 €
2076	LIGUE CONTRE LA VIOLENCE ROUTIERE SECTION HERAULT	F	3 000 €
4618	ASSOCIATION DES NOUVEAUX GAIS ET LESBIENNES	F	400 €
4786	LESBIAN AND GAY PRIDE LANGUEDOC-ROUSSILLON	F	7 500 €
		Total	33 200 €

Les crédits seront prélevés sur la ligne 1398, nature 6574, chapitre 925.

• Attributions de subventions dans le cadre de l'exclusion :

CODE	STRUCTURE	Nature	Montant
666	SECOURS CATHOLIQUE	F	14 000 €
1068	SECOURS POPULAIRE FRANCAIS MONTPELLIER	F	31 000 €

5448	CULTURE ET SPORTS SOLIDAIRES 34	F Total	7 500 € 233 700 €
		_	
4703	AMICALE DU NID	F	1 000 €
3359	MOUVEMENT DU NID	F	7 200 €
2835	SOLIDARITE DOM TOM HERAULT	Р	2 000 €
2835	SOLIDARITE DOM TOM HERAULT	F	25 000 €
1664	L'AVITARELLE	F	85 000 €
1493	RESTAURANTS DU COEUR - RELAIS DU COEUR	F	60 000 €
1118	ATD QUART-MONDE COMITE DE MONTPELLIER	F	1 000 €

Les crédits seront prélevés sur la ligne 1966, nature 6574, chapitre 925.

• Attributions de subventions dans le cadre de animal dans la ville :

CODE	STRUCTURE	Nature	Montant
4104	VETERINAIRES POUR TOUS LANGUEDOC ROUSSILLON	F	2 000 €
4469	CONSEIL DE PROTECTION FELINE DE L'HERAULT	F	3 000 €
5170	SOS NATURE	F	1 000 €
		Total	6 000 €

Les crédits seront prélevés sur la ligne 1966, nature 6574, chapitre 925.

• Attributions de subventions dans le cadre de la solidarité :

CODE	STRUCTURE	Nature	Montant
343	ASSOCIATION DE SOLIDARITE AVEC LES TRAVAILLEURS MIGRANTS	F	5 000 €
1539	PAIN DE L'ESPOIR	F	1 500 €
1742	ASTREE	F	1 500 €
2030	ASSOCIATION VIE ET ANIMATION	F	800€
2101	LIEUX RESSOURCES MONTPELLIER	F	6 000 €
2800	ASSOCIATION NOUAS	F	10 000 €
2882	ETINCELLE LANGUEDOC-ROUSSILLON	F	3 000 €
3530	ALMA-HERAULT	F	500€
4048	VISITE MALADES ETABLISSEMENTS HOSPITALIERS VMEH	F	2 000 €
4279	J'OSE LIRE ET CLAIR DE PLUME	F	1 300 €
4773	DE.F.I DEVELOPPEMENT, FORMATION, INSERTION	F	10 000 €
		Total	41 600 €

Les crédits seront prélevés sur la ligne 21497, nature 6574, chapitre 925.

• Attributions de subventions dans le cadre des anciens combattants :

CODE	STRUCTURE	Nature	Montant
540	FEDERATION DES ANCIENS COMBATTANTS ALGERIE-MAROC-TUNISIE	F	1 220 €
617	LA 177EME SECTION DES MEDAILLES MILITAIRES	F	200€
1081	ASSOCIATION NATIONALE DES CHEMINOTS ANCIENS COMBATTANTS	F	200€
1203	ASSOCIATION RHIN ET DANUBE	F	200€
1204	FONDATION MARECHAL DE LATTRE	F	200€
1760	ASSOCIATION DES COMBATTANTS DE L'UNION FRANCAISE	F	200€
2079	ANCIENS MARINS ET MARINS ANCIENS COMBATTANTS DE MONTPELLIER	F	200€
4303	AMIS FONDATION MEMOIRE DEPORTATION HERAULT	F	200€
4534	LE VIEUX BICLOU	F	6 000 €
4845	SOUVENIR FRANCAIS COMITE DE MONTPELLIER	F	600€
5508	ULAC MONTPELLIER	F	200€
		Total	9 420 €

Les crédits seront prélevés sur la ligne 21363, nature 6574, chapitre 920.

• Attributions de subventions dans le cadre du droit des femmes et de la petite enfance :

CODE	STRUCTURE	Nature	Montant
55	UNION FEMININE CIVIQUE ET SOCIALE	F	2 000 €
58	ATELIER THEATR'ELLES	Р	2 500 €
409	JOUONS EN LUDOTHEQUE	F	1 000 €
497	ASSOCIATION ANIM'FRIMOUSSES	F	300 €
689	ASSOCIATION LANGUEDOCIENNE POUR LA JEUNESSE	F	4 000 €
846	BENJAMINS MEDIA	F	2 000 €
1521	ASSO CULTURELLE ET SOCIALE DU POLYGONE LES LUTINS	Р	1 700 €
1909	CIDFF	F	15 000 €
1909	CIDFF	Р	3 000 €
3901	HALTE POUCE	F	4 300 €
4744	CHEVRE FEUILLE ETOILEE EDITIONS	F	2 500 €
4807	ASSOCIATION TIN HINAN	F	3 500 €
5229	COLLECTIF DES CRECHES ASSOCIATIVES ET PARENTALES DE L'HERAULT	F	3 000 €

		Total	53 800 €
	ADAGES ESPACE FAMILLE	Р	7 500 €
5377	CICADE	Р	1 500 €

Les crédits seront prélevés sur la ligne 1963, nature 6574, chapitre 925.

• Attributions de subventions dans le cadre de la réussite éducative :

CODE	STRUCTURE	Nature	Montant
25	CLRISTALS LES PETITS DEBROUILLARDS	F	3 500 €
105	FESTIVAL INTERNATIONAL DU CINEMA MEDITERRANEEN DE MONTPELLIER	Р	7 000 €
262	LES ECOLOGISTES DE L'EUZIERE	Р	1 200 €
309	CENTRES D'ENTRAINEMENT AUX METHODES D'EDUCATION ACTIVES	Р	1 000 €
309	CENTRES D'ENTRAINEMENT AUX METHODES D'EDUCATION ACTIVES	F	1 000 €
344	TERRE NOURRICIERE	Р	1 000 €
406	ECHECS CLUB MONTPELLIER	Р	6 000 €
467	LE RELAIS - MAISON DES ENFANTS DANS LA VILLE	F	500€
467	LE RELAIS - MAISON DES ENFANTS DANS LA VILLE	Р	2 500 €
642	FEDERATION DES CONSEILS DE PARENTS D'ELEVES DE L'HERAULT	F	7 000 €
644	ASSOCIATION DE PARENTS D'ELEVES ENSEIGNEMENT PUBLIC	F	1 100 €
686	TRISOMIE 21 HERAULT - GROUPE D'ETUDE ET D'INSERTION SOCIALE DE PERSONNES TRISOMIQUES 21	F	3 000 €
919	MUC ESCRIME	Р	2 300 €
1201	LA BOUTIQUE D'ECRITURE ET CO	Р	3 500 €
1281	KAINA	Р	3 500 €
1386	ASSOCIATION POUR L'ENSEIGNEMENT AUX MALADES OU ACCIDENTES	F	1 400 €
1596	ASSOCIATION CULTURELLE JUMELAGE MONTPELLIER TLEMCEN	F	1 500 €
1621	MOHICANS ACTIONS EDUCATIVES ECO-GESTES ET JARDINS	F	400€
1814	UNION DEPARTEMENTALE DES DELEGUES DE L'EDUCATION NATIONALE	F	750€
1902	ASSOCIATION DU NOUVEAU SAINTE-ANNE	Р	500€
2037	ANIMA	F	2 000 €
2242	L'OISEAU LYRE	Р	1 500 €
2294	GROUPE FRANCAIS D'EDUCATION NOUVELLE LR	F	900€
3012	INTERNATIONAL EDUCATION ASSOCIATION OF MONTPELLIER OUTBOUND	F	450€
3421	APEDYS HERAULT	Р	800€

3461	CONVERGENCES 34	F	1 500 €
3473	ARDI ASSOCIATION RENAISSANCE DEVELOPPEMENT INSERTION	F	1 000 €
3536	LES AMIS DE LA MEMOIRE PEDAGOGIQUE	Р	450 €
3746	ASSOCIATION UNI'SONS	Р	3 000 €
3777	CITE CITOYENNE	F	2 000 €
5012	COMPAGNIE MINIBUS	Р	2 600 €
5097	LES ENFANTS D'HELENE	F	5 000 €
5207	COLLECTIF EDUCATION POPULAIRE ET TRANSFOR	F	750 €
5234	ENTRE COUR ET JARDIN	F	750 €
5272	OCCE ECOLE TERESA	F	800 €
5385	ZADIGOZINC	Р	3 000 €
5483	LES AMIS DE JULES	Р	400 €
5498	LES BAMBINS DE VASCO	Р	500 €
		Total	76 050 €

Les crédits seront prélevés sur la ligne 1495, nature 6574, chapitre 922.

• Attributions de subventions dans le cadre de Montpellier Territoire Numérique :

CODE	STRUCTURE	Nature	Montant
4549	EMBRUN	Р	5 000 €
		Total	5 000 €

Les crédits seront prélevés sur la ligne 21364, nature 6574, chapitre 920.

• Attributions de subventions pour les partenaires :

Il convient de préciser que la délibération n°2012/634 du 17 décembre 2013, ouvrant les crédits d'avances provisoires pour les partenaires est reprise dans les montants proposés ci-dessous qui correspondent donc au montant total de la subvention accordée pour chaque partenaire.

CODE	STRUCTURE	Nature	Montant
4301	AGENCE LOCALE DE L'ENERGIE DE MONTPELLIER	F	95 000 €
		Total	95 000 €

Les crédits seront prélevés sur la ligne 13256, nature 6574, chapitre 920.

CODE	STRUCTURE	Nature	Montant
1886	CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE	F	12 350 000 €
		Total	12 350 000 €

Les crédits seront prélevés sur la ligne 11691, nature 657362, chapitre 925.

CODE	STRUCTURE	Nature	Montant
2866	COMITE DES OEUVRES SOCIALES ET CULTURELLES PERSONNEL MUNICIPAL	F	520 000 €
		Total	520 000 €

Les crédits seront prélevés sur la ligne 905, nature 6574, chapitre 920.

CODE	STRUCTURE	Nature	Montant
3112	CAISSE DES ECOLES DE LA VILLE DE MONTPELLIER	F	172 000 €
		Total	172 000 €

Les crédits seront prélevés sur la ligne 11690, nature 657361, chapitre 922.

CODE	STRUCTURE	Nature	Montant
3486	GIP DSUA M	F	196 024 €
		Total	196 024 €

Les crédits seront prélevés sur la ligne 2331, nature 65738, chapitre 928.

CODE	STRUCTURE	Nature	Montant
739	CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE	F	20 000 €
		Total	20 000 €

Les crédits seront prélevés sur la ligne 21358, nature 6574, chapitre 929.

CODE	STRUCTURE	Nature	Montant
5456	PROMOTION DES FLUX TOURISTIQUES ET ECONOMIQUES	F	197 500 €
		Total	197 500 €

Les crédits seront prélevés sur la ligne 13171, nature 6574, chapitre 929.

CODE	STRUCTURE	Nature	Montant
4115	OFFICE DE TOURISME DE MONTPELLIER	F	1 867 500 €
		Total	1 867 500 €

Les crédits seront prélevés sur la ligne 2437, nature 6574, chapitre 929.

CODE	STRUCTURE	Nature	Montant
5329	PRES SUD DE FRANCE	F	50 000 €
		Total	50 000 €

Les crédits seront prélevés sur la ligne 21358, nature 6574, chapitre 920.

Cette délibération sera annexée au budget primitif 2013.

En conséquence, il est demandé au Conseil Municipal :

- De décider de l'affectation des subventions telles que définies ci-dessus, sous réserve de signature des lettres d'engagement et des conventions le cas échéant ;
- De prélever ces sommes sur les crédits inscrits au budget 2013 sur les imputations citées ci-dessus avec les natures 6574, 657362, 657361, 65738 pour un montant total de **16 931 816 €**
- D'approuver la lettre d'engagement et les conventions types annexées à la présente délibération ;
- D'autoriser Madame le Maire, ou à défaut l'Adjoint délégué, à signer tout document relatif à cette affaire.

Le Conseil adopte.

Pour extrait conforme, Madame le Maire

Hélène MANDROUX

Publiée le : 05/02/2013